



# Conseil économique et social

Distr. générale  
18 avril 2023  
Français  
Original : anglais  
**Pour décision**

## Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Session annuelle de 2023**

13-16 juin 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

## Ordre du jour provisoire annoté et projet de calendrier et d'organisation des travaux

### Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du projet de calendrier et d'organisation des travaux . . . . .	3
2. Déclarations liminaires de la Présidence du Conseil d'administration et de la Directrice générale de l'UNICEF . . . . .	3
<b>Questions relatives aux programmes et aux politiques . . . . .</b>	
3. Rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2022 . . . . .	3
Rapport de l'UNICEF sur les recommandations du Corps commun d'inspection . . . . .	3
4. Rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF . . . . .	3
5. Rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres . . . . .	4
6. Coopération au titre des programmes de l'UNICEF . . . . .	4
a) Descriptifs de programme de pays . . . . .	4
b) Prorogation de programmes de pays en cours . . . . .	4
7. Exposé sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles . . . . .	5
8. Exposé sur la culture institutionnelle et la diversité . . . . .	5
<b>Questions relatives à l'évaluation, à l'audit et au contrôle . . . . .</b>	5
9. Rapports d'évaluation et réponses de l'administration . . . . .	5
Rapport annuel de 2022 sur la fonction d'évaluation à l'UNICEF et réponse de l'administration . . . . .	5



	Évaluation de la réponse de niveau 3 de l'UNICEF à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et réponse de l'administration . . . . .	6
10.	Projet de révision de la politique d'évaluation de l'UNICEF . . . . .	6
11.	Audit interne et investigations . . . . .	6
	Rapport annuel du Bureau de l'audit interne et des investigations de l'UNICEF au Conseil d'administration pour 2022 et réponse de l'administration . . . . .	6
	Rapport annuel du Comité consultatif de l'UNICEF pour les questions d'audit au Conseil d'administration pour 2022 . . . . .	7
12.	Rapport du Bureau de la déontologie de l'UNICEF pour 2022 et réponse de l'administration . . . . .	7
13.	Évaluation préliminaire de la mise en œuvre de l'instrument de la Banque mondiale et réponse orale de l'administration . . . . .	7
	<b>Questions relatives aux ressources, aux finances et au budget . . . . .</b>	<b>8</b>
14.	Point sur les efforts déployés pour repositionner le système des Nations Unies pour le développement . . . . .	8
15.	Collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé : rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2022 . . . . .	8
	<b>Questions diverses et adoption des projets de décision . . . . .</b>	<b>8</b>
16.	Déclaration de la présidence de l'Association mondiale du personnel de l'UNICEF . . . . .	8
17.	Questions diverses . . . . .	8
18.	Adoption des projets de décision . . . . .	8
19.	Prix du personnel et déclarations finales de la Directrice générale de l'UNICEF et de la Présidence du Conseil d'administration . . . . .	8
	<b>Projet de calendrier et d'organisation des travaux de la session annuelle de 2023 du Conseil d'administration de l'UNICEF . . . . .</b>	<b>9</b>

## Ordre du jour provisoire annoté

### 1. Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du projet de calendrier et d'organisation des travaux

*Pour décision (E/ICEF/2023/9)*

L'ordre du jour provisoire a été établi en concertation avec le Bureau du Conseil d'administration, à partir du programme de travail présenté au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2022. Le Conseil adoptera l'ordre du jour de la session après y avoir apporté les modifications qu'il jugera nécessaires.

### 2. Déclarations liminaires de la Présidence du Conseil d'administration et de la Directrice générale de l'UNICEF

Le Conseil d'administration entendra les déclarations liminaires de sa Présidence et de la Directrice générale de l'UNICEF.

## Questions relatives aux programmes et aux politiques

### 3. Rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2022

*Pour décision (E/ICEF/2023/10)*

Le rapport porte sur 2022, première année du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025. Dans ce rapport, la Directrice générale dresse le bilan des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Plan stratégique, et présente et analyse les progrès enregistrés au regard des principaux indicateurs. Le rapport s'accompagne des documents ci-après : a) rapport sur l'application du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 ; b) rapport sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ; c) description des fonctions et des organes de contrôle indépendants à l'UNICEF ; d) compendium des données et tableau de bord des résultats.

Coordonnatrice de l'UNICEF :

M<sup>me</sup> Vidhya Ganesh

Directrice, Division des données, de l'analytique, de la planification et du suivi

[vganesh@unicef.org](mailto:vganesh@unicef.org) / 212 824 6247

### Rapport de l'UNICEF sur les recommandations du Corps commun d'inspection

*Pour information (E/ICEF/2023/11)*

Le rapport récapitule les mesures prises par l'UNICEF pour faire suite aux recommandations adressées à l'organisation dans les rapports et notes publiés par le Corps commun d'inspection de janvier à décembre 2022.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Nazim Khizar

Directeur adjoint, Information financière et administration des subventions

Division de la gestion et de l'administration financières

[nkhizar@unicef.org](mailto:nkhizar@unicef.org) / 212 824 6014

### 4. Rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF

*Pour décision (E/ICEF/2023/14)*

Le rapport annuel offre une vue d'ensemble des interventions menées par l'UNICEF aux niveaux mondial, régional et national pour faire face aux crises humanitaires en 2022, en soulignant les principales difficultés que l'organisation a rencontrées et les enseignements majeurs qu'elle a tirés dans le cadre de son action humanitaire. Il donne des informations sur la manière dont l'organisation a appliqué ces

enseignements et sur la voie à suivre durant la nouvelle période du Plan stratégique pour 2022-2025.

Coordonnateur de l'UNICEF :  
M. Manuel Fontaine  
Directeur, Bureau des programmes d'urgence  
[mfontaine@unicef.org](mailto:mfontaine@unicef.org) / 212 326 7163

**5. Rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres**

*Pour information (E/ICEF/2023/15)*

Le rapport fournit des informations à jour sur les résultats institutionnels et ceux ayant trait aux programmes, y compris sur les ressources financières et les dépenses, en se fondant sur les tableaux de résultats, les indicateurs et les critères de performance figurant dans le Plan d'action pour l'égalité des genres. On y trouve également des informations sur les efforts consentis par l'organisation pour renforcer ses compétences liées aux questions de genre au niveau des pays, conformément à la décision 2020/12 du Conseil d'administration. Le rapport s'accompagne d'un compendium des données et d'un tableau de bord des résultats.

Coordonnatrice de l'UNICEF :  
M<sup>me</sup> Lauren Rumble  
Directrice associée, Égalité des genres, Division des programmes  
[lrumble@unicef.org](mailto:lrumble@unicef.org) / 212 326 7690

**6. Coopération au titre des programmes de l'UNICEF**

**a) Descriptifs de programme de pays**

*Pour décision*

Le descriptif de programme de pays mentionné ci-après est présenté au Conseil d'administration pour approbation, selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2014/1 du Conseil. Le document et le plan d'évaluation chiffré sont disponibles sur le site Web du Conseil d'administration de l'UNICEF, et on trouvera sur le site Web du Groupe des Nations Unies pour le développement durable un lien vers le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Amérique latine et Caraïbes

Chili ([E/ICEF/2023/P/L.16](#))

Coordonnatrice de l'UNICEF :  
M<sup>me</sup> Vidhya Ganesh  
Directrice, Division des données, de l'analytique, de la planification et du suivi  
[vganesh@unicef.org](mailto:vganesh@unicef.org) / 212 824 6247

**b) Prorogation de programmes de pays en cours**

*Pour décision (E/ICEF/2023/P/L.17)*

Conformément à sa décision 2009/11, le Conseil d'administration : i) sera informé de la prorogation de deux mois des programmes de pays pour le Cambodge et les Philippines et de la prorogation d'un an du programme de pays pour la Namibie ; ii) sera prié d'approuver la prorogation d'un an du programme de pays pour la République populaire démocratique de Corée, faisant suite à deux prorogations consécutives d'un an.

Coordonnatrice de l'UNICEF :  
M<sup>me</sup> Vidhya Ganesh  
Directrice, Division des données, de l'analytique, de la planification et du suivi  
[vganesh@unicef.org](mailto:vganesh@unicef.org) / 212 824 6247

## 7. Exposé sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

*Pour décision (E/ICEF/2023/12)*

Le rapport décrit la manière dont l'UNICEF prévient et combat l'exploitation et les atteintes sexuelles dans ses politiques, procédures et opérations au niveau du siège, des régions et des pays.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Miles Hastie

Conseiller principal, Sauvegarde

[mhastie@unicef.org](mailto:mhastie@unicef.org) / 212 824 6269

## 8. Exposé sur la culture institutionnelle et la diversité

*Pour décision (E/ICEF/2023/13)*

Le rapport fait le point sur les derniers progrès enregistrés pour rendre la culture organisationnelle de l'UNICEF plus fondée sur les valeurs, plus diversifiée et plus inclusive. Il fait également état des difficultés, des possibilités et de la collaboration avec d'autres entités des Nations Unies.

Coordonnatrice de l'UNICEF :

M<sup>me</sup> Geetanjali Narayan

Conseillère principale pour les questions de culture institutionnelle

[gnarayan@unicef.org](mailto:gnarayan@unicef.org) / 212 326 7634

### Questions relatives à l'évaluation, à l'audit et au contrôle

## 9. Rapports d'évaluation et réponses de l'administration

### Rapport annuel de 2022 sur la fonction d'évaluation à l'UNICEF et réponse de l'administration

*Pour décision (E/ICEF/2023/18 et E/ICEF/2023/19)*

Le rapport annuel est établi conformément à la décision 2008/4 du Conseil d'administration, dans laquelle celui-ci a demandé à l'UNICEF de lui rendre compte chaque année de ses activités d'évaluation et des conclusions et recommandations qui en sont issues. Le rapport décrit les facteurs contextuels qui ont influencé les travaux de la fonction d'évaluation en 2022 et les mesures prises pour continuer à répondre aux besoins en matière d'apprentissage et de responsabilité au sein de l'organisation et de ses parties prenantes. On y trouve un aperçu des résultats de la fonction d'évaluation en 2022, y compris une analyse des réalisations accomplies et des difficultés rencontrées au cours de cette période, ainsi qu'une analyse des principaux facteurs qui contribuent à expliquer ces résultats et des exemples d'évaluations particulièrement influentes et d'autres activités d'évaluation dans l'ensemble de la fonction. Le rapport fait également état des avancées réalisées pour faire suite aux demandes formulées dans les décisions du Conseil. Il s'accompagne d'une réponse de l'administration.

Coordonnateur de l'UNICEF pour le rapport annuel :

M. Robert McCouch

Directeur, Bureau de l'évaluation

[rmccouch@unicef.org](mailto:rmccouch@unicef.org) / 212 303 7952

Coordonnatrice de l'UNICEF pour la réponse de l'administration :

M<sup>me</sup> Vidhya Ganesh

Directrice, Division des données, de l'analytique, de la planification et du suivi

[vganesh@unicef.org](mailto:vganesh@unicef.org) / 212 824 6247

## **Évaluation de la réponse de niveau 3 de l'UNICEF à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et réponse de l'administration**

*Pour décision* ([E/ICEF/2023/20](#) et [E/ICEF/2023/21](#))

L'évaluation porte sur la riposte de l'UNICEF à la pandémie de COVID-19 entre janvier 2020 et mars 2022. Axée sur l'apprentissage, elle repose sur un grand nombre de preuves primaires et secondaires et débouche sur une synthèse pertinente sur le plan stratégique et opérationnel, que les décideurs politiques et les intervenants sur le terrain peuvent immédiatement mettre à profit. Le rapport met en lumière la manière dont l'UNICEF a mis en œuvre sa première activation mondiale de niveau 3 et évalue dans quelle mesure l'organisation était bien préparée à faire face à la pandémie, notamment en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle l'UNICEF a répondu aux besoins de la population touchée et a mis en place des partenariats fructueux aux niveaux mondial, régional et national. Il s'accompagne d'une réponse de l'administration.

Coordonnateur de l'UNICEF pour le rapport d'évaluation :

M. Robert McCouch  
Directeur, Bureau de l'évaluation  
[rmccouch@unicef.org](mailto:rmccouch@unicef.org) / 212 303 7952

Coordonnatrice de l'UNICEF pour la réponse de l'administration :

M. Manuel Fontaine  
Directeur, Bureau des programmes d'urgence  
[mfontaine@unicef.org](mailto:mfontaine@unicef.org) / 212 326 7163

### **10. Projet de révision de la politique d'évaluation de l'UNICEF**

*Pour information* (UNICEF/2023/EB/11)

Le rapport contient le projet de révision de la politique d'évaluation de l'UNICEF, qui est présenté au Conseil d'administration pour discussion et commentaires. Conformément aux engagements pris dans le cadre de la politique d'évaluation actuelle de l'UNICEF, le projet de révision de la politique a fait l'objet d'un examen indépendant par des pairs initié en 2022 et achevé au début de l'année 2023. Le projet a également bénéficié d'un large éventail d'autres contributions, y compris des consultations approfondies avec les parties prenantes et des études documentaires. Des révisions seront apportées pour intégrer ces retours, de même que les réactions complémentaires reçues des parties prenantes internes dans l'intervalle, et la politique révisée finale sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration lors de sa deuxième session ordinaire de 2023.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Robert McCouch  
Directeur, Bureau de l'évaluation  
[rmccouch@unicef.org](mailto:rmccouch@unicef.org) / 212 303 7952

### **11. Audit interne et investigations**

#### **Rapport annuel du Bureau de l'audit interne et des investigations de l'UNICEF au Conseil d'administration pour 2022 et réponse de l'administration**

*Pour décision* ([E/ICEF/2023/AB/L.4](#), [E/ICEF/2023/AB/L.4/Add.1](#) et [E/ICEF/2023/AB/L.5](#))

Le rapport, qui est établi chaque année conformément à la décision 1997/28 du Conseil d'administration, présente brièvement le Bureau, expose les principaux points soulevés par l'audit interne et les investigations, résume le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'audit par l'organisation et fournit des informations sur la divulgation des rapports d'audit interne en 2022. Il s'accompagne d'un additif dans lequel sont détaillées les enquêtes clôturées en 2022, ainsi que d'une réponse de l'administration.

Coordonnateur de l'UNICEF pour le rapport :  
 M. Stephen Zimmerman  
 Directeur, Bureau de l'audit interne et des investigations  
[szimmermann@unicef.org](mailto:szimmermann@unicef.org) / 917 265 4568

Coordonnateur de l'UNICEF pour la réponse de l'administration :  
 M. Nazim Khizar  
 Directeur adjoint, Information financière et administration des subventions  
 Division de la gestion et de l'administration financières  
[nkhizar@unicef.org](mailto:nkhizar@unicef.org) / 212 824 6014

**Rapport annuel du Comité consultatif de l'UNICEF pour les questions d'audit au Conseil d'administration pour 2022**

*Pour information*

Le rapport annuel de cet organe de contrôle externe indépendant est présenté au Conseil d'administration pour information.

Coordonnateur du Comité consultatif de l'UNICEF pour les questions d'audit :  
 M. Jayantilal Karia  
 Président, Comité consultatif de l'UNICEF pour les questions d'audit  
[jayantkaria@gmail.com](mailto:jayantkaria@gmail.com) / 914 338 3551

**12. Rapport du Bureau de la déontologie de l'UNICEF pour 2022 et réponse de l'administration**

*Pour décision* ([E/ICEF/2023/16](#) et [E/ICEF/2023/17](#))

Le rapport sur les activités du Bureau de la déontologie et une réponse de l'administration sont présentés au Conseil d'administration conformément aux décisions 2010/18 et 2018/11 de ce dernier.

Coordonnateur de l'UNICEF pour le rapport :  
 M. El Cid Butuyan  
 Directeur, Bureau de la déontologie  
[ebutuyan@unicef.org](mailto:ebutuyan@unicef.org) / 212 326 7142

Coordonnatrice de l'UNICEF pour la réponse de l'administration :  
 M. Bandjougou Magassa  
 Directeur, Division des ressources humaines  
[bmagassa@unicef.org](mailto:bmagassa@unicef.org) / 212 326 7012

**13. Évaluation préliminaire de la mise en œuvre de l'instrument de la Banque mondiale et réponse orale de l'administration**

*Pour information*

Le rapport présente les résultats de l'évaluation préliminaire de l'instrument de la Banque mondiale conçu pour faciliter l'investissement dans les activités de collecte de fonds auprès du secteur privé. Il s'accompagne d'une réponse orale de l'administration.

Coordonnateur de l'UNICEF :  
 M. Thomas Asare  
 Contrôleur et Directeur, Division de la gestion et de l'administration financières  
[tasare@unicef.org](mailto:tasare@unicef.org) / 212 824 6336

**Questions relatives aux ressources, aux finances et au budget****14. Point sur les efforts déployés pour repositionner le système des Nations Unies pour le développement**

*Pour décision*

Dans sa décision 2018/15, le Conseil d'administration a prié l'UNICEF de continuer de coopérer avec lui en vue d'appliquer la résolution 72/279 de l'Assemblée générale, en lui communiquant régulièrement des informations à jour à ce sujet. La note d'information inclut également des informations actualisées sur la mise en œuvre de la résolution 76/4 de l'Assemblée générale sur l'examen du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, dans le contexte de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, et répond aux demandes contenues dans la décision 2022/16 du Conseil d'administration adoptée lors de la session annuelle de 2022.

Coordonnatrice de l'UNICEF :

M<sup>me</sup> June Kunugi

Directrice, Division des partenariats publics

[jkunugi@unicef.org](mailto:jkunugi@unicef.org) / 212 326 7118

**15. Collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé : rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2022**

*Pour décision (E/ICEF/2023/AB/L.3)*

Le rapport est présenté chaque année au Conseil d'administration, conformément à l'annexe I de la résolution 48/162 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1993.

Coordonnatrice de l'UNICEF :

M<sup>me</sup> Carla Haddad Mardini

Directrice, Division de la collecte de fonds et des partenariats dans le secteur privé

[chaddadmardini@unicef.org](mailto:chaddadmardini@unicef.org) / 41 22 909 5702

**Questions diverses et adoption des projets de décision****16. Déclaration de la présidence de l'Association mondiale du personnel de l'UNICEF**

La présidence de l'Association mondiale du personnel de l'UNICEF intervient devant le Conseil d'administration à sa session annuelle.

Coordonnateur de l'UNICEF :

M. Noma Owens-Ibie

Président, Association mondiale du personnel

[nowensibie@unicef.org](mailto:nowensibie@unicef.org) / 212 824 6135

**17. Questions diverses**

Le Conseil d'administration est saisi de la liste provisoire des points de l'ordre du jour de sa deuxième session ordinaire de 2023 et peut envisager d'examiner d'autres questions au titre de ce point de l'ordre du jour.

**18. Adoption des projets de décision****19. Prix du personnel et déclarations finales de la Directrice générale de l'UNICEF et de la Présidence du Conseil d'administration**

Après l'annonce des Prix du personnel pour 2023, le Conseil d'administration entendra les déclarations de la Directrice générale de l'UNICEF et de sa présidence.



**Projet de calendrier et d'organisation des travaux de la session  
annuelle de 2023 du Conseil d'administration de l'UNICEF  
(13-16 juin 2023)<sup>1</sup>**

Mardi 13 juin	10 heures- 13 heures	Point 1	Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
		Point 2	Déclarations liminaires de la Présidence du Conseil d'administration et de la Directrice générale de l'UNICEF
		Point 3	Rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF pour 2022 Rapport de l'UNICEF sur les recommandations du Corps commun d'inspection <i>Déclarations d'ordre général</i>
	13 h 15- 14 h 45		<i>Consultations</i>
	15 heures- 17 heures		<i>Déclarations d'ordre général (suite)</i>
		Point 4	Rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF
		Point 7	Exposé sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles
		Point 8	Exposé sur la culture institutionnelle et la diversité
	17 heures- 18 heures		<i>Consultations</i>
Mercredi 14 juin	10 heures- 13 heures	Point 9	Rapports d'évaluation et réponses de l'administration Rapport annuel de 2022 sur la fonction d'évaluation à l'UNICEF et réponse de l'administration Évaluation de la réponse de niveau 3 de l'UNICEF à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et réponse de l'administration
		Point 10	Projet de révision de la politique d'évaluation de l'UNICEF
		Point 13	Évaluation préliminaire de la mise en œuvre de l'instrument de la Banque mondiale et réponse orale de l'administration
		Point 11	Audit interne et investigations Rapport annuel du Bureau de l'audit interne et des investigations de l'UNICEF au Conseil d'administration pour 2022 et réponse de l'administration Rapport annuel du Comité consultatif de l'UNICEF pour les questions d'audit au Conseil d'administration pour 2022
			13 h 15- 14 h 45

<sup>1</sup> Si l'examen d'un point de l'ordre du jour s'achève plus tôt que prévu, le Conseil d'administration passera au point suivant et réaménagera le calendrier de ses travaux en conséquence.

	15 heures- 17 heures	Point 15	Collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé : rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2022
		Point 14	Point sur les efforts déployés pour repositionner le système des Nations Unies pour le développement
		Point 12	Rapport du Bureau de la déontologie de l'UNICEF pour 2022 et réponse de l'administration
	17 heures- 18 heures	<i>Consultations</i>	
Jeudi 15 juin	10 heures- 13 heures		Session spéciale
		Point 6	Coopération au titre des programmes de l'UNICEF a) Descriptifs de programme de pays b) Prorogation de programmes de pays en cours
		Point 5	Rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan d'action 2022-2025 de l'UNICEF pour l'égalité des genres
		Point 16	Déclaration de la présidence de l'Association mondiale du personnel de l'UNICEF
	14 heures- 18 heures	<i>Consultations</i>	
Vendredi 16 juin	10 heures- 13 heures	Point 17	Questions diverses
		Point 18	Adoption des projets de décision
		Point 19	Prix du personnel et déclarations finales de la Directrice générale de l'UNICEF et de la Présidence du Conseil d'administration
	15 heures- 17 heures		